



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

baccalauréat professionnel

Question écrite n° 92419

Texte de la question

M. Antoine Herth * souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le projet de réforme du baccalauréat sciences et technologies de laboratoire (STL). Au sein de la filière technologique, cette section constitue une alternative à la section S de la filière générale en tant que voie scientifique. Elle offre une réelle passerelle de formation pour des élèves motivés par des études scientifiques mais dont le parcours est rendu plus difficile par des lacunes conceptuelles et théoriques. Or un nouveau projet prévoit la création d'un tronc commun en première STL avec une dominante physique/chimie qui risquerait de faire disparaître la filière biochimie/génie biologique (BGB), qui concerne la majorité des élèves. Une telle évolution serait donc particulièrement préjudiciable à ces derniers. Par conséquent, il lui demande de lui préciser ses intentions quant au projet de réforme du baccalauréat sciences et technologies de laboratoire (STL).

Texte de la réponse

La rénovation de la voie technologique répond à la nécessité de préparer un plus grand nombre de lycéens à poursuivre des études dans l'enseignement supérieur. Les objectifs poursuivis visent : à positionner clairement ces séries comme des voies d'accès à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, à simplifier la structure de ces séries et à élargir, pour une spécialité donnée, le champ des possibilités de poursuite d'études, notamment en section de technicien supérieur (plus grande polyvalence des spécialités) ; à rendre plus lisible et plus attractive la voie technologique industrielle, notamment pour les jeunes filles ; à actualiser les contenus des champs de connaissances afin qu'ils soient centrés sur les concepts fondamentaux des sciences et des techniques adaptés à des poursuites d'études. S'agissant de la rénovation de la série « sciences et technologies de laboratoire » (STL) dont relève la spécialité « biochimie-génie biologique », elle n'a fait l'objet que de réflexions préparatoires et, à ce stade, aucune décision n'a été prise quant à la fusion de ses matières. En outre, il n'a jamais été envisagé de mettre en cause l'importance des travaux pratiques en laboratoire : au contraire, les réflexions en cours préconisent de les valoriser dans le cadre d'un « projet technologique » interdisciplinaire.

Données clés

Auteur : [M. Antoine Herth](#)

Circonscription : Bas-Rhin (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92419

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 2006, page 4090

Réponse publiée le : 15 août 2006, page 8593